

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, etc.

PARTIE POLITIQUE.

LA LIGUE ANGLAISE CONTRE LA LOI DES CEREALES.

(Suite.)

Cette organisation, conduite avec une rare habileté, a déjà porté ses fruits. Les efforts de la ligue se sont d'abord dirigés de préférence sur les bourgeois occupés par les petits tenanciers, les petits industriels, les manufacturiers, classe d'hommes en général plus sympathique aux doctrines de la ligue.

un ancien secrétaire d'Etat, lord Morpeth, est venu grossir ses rangs et compte aujourd'hui parmi ses amis les plus inébranlables. Lord John Russell l'ancien chef du cabinet whig, vient aussi de passer aux ligueurs, et leur exemple ne tardera pas sans doute à être suivi par un grand nombre de leurs amis politiques.

MEMORANDUM D'UN HOMME D'ETAT.

PENSEES NOIRES.—D. la Règne et des rois anglais.

- I. Un sage et un homme par excellence, Sully, adressait chaque matin, au ciel, cette courte prière: "Dieu nous preserve de la peste, de la famine et d'une régence!"
- II. Machiavel dit aussi que la royauté n'a jamais été le plus des calamités publiques.
- III. Puisse-t-elle s'élever pareillement des dangers de cette nature: "Mieux vaut mille fois, dit-il, l'incendie, la contagion, la guerre permanente."

- IV. —Epique d'amour, d'intrigues, de crimes politiques, une régence cause toujours le déchirement des villes, la misère des campagnes, la ruine des états. La guerre y commence à coup d'épigrammes et finit à coup de canon.
- V. —Faites l'histoire, et de ces pages entrecroisées, vous en tirerez sans en être terrible et mystérieux: "Malheur aux peuples dont le roi porte le bonnet au front et les chaînes sous le bras!"
- VI. La monarchie de Charles VI donna lieu aux infortunes de son règne et à la révolte des Malinois.
- VII. Enfant de neuf mois, Henri VI, à la mort de son père, est à la fois proclamé roi à Paris et à Londres; Deloit est regardé pour la France, Gloucester pour l'Angleterre. Après de singuliers lutos et des maux inouis, le jeune roi est chassé des deux royaumes; Charles VII reprend la couronne de France, Edouard IV celle d'Angleterre.

—Corsaire.

PARTIE RELIGIEUSE.

New-York.—Le 7 décembre Mgr. McClosky, coadjuteur de New-York; a solennellement fait l'ouverture d'une nouvelle église dans la ville de New-York; cette église, placée sous l'invocation de la Nativité de la Sainte Vierge, avait été dernièrement achetée d'une congrégation de Presbytériens.

PHILADELPHIE.—Une retraite spirituelle donnée pour les Fidèles dans l'église de sainte Marie à Philadelphie, a produit les plus heureux résultats. Plus de deux mille personnes ont approché de la Sainte-Table, et plusieurs Protestants ont fait leur abjuration. Les exercices de la retraite étaient donnés par les Jésuites.

FRANCE.—Nous voyons par les journaux que dans la plupart des villes de France les Polonais réfugiés ont fait célébrer des services funèbres pour les religieuses qui ont péri en Pologne, victimes de leur attachement à la loi catholique. Ces persécutions, en ne faisant que redoubler l'esprit de nationalité qui existe chez tous les Polonais, a renouveau l'esprit catholique dans plusieurs d'entre eux qui n'avaient pas assez réfléchi que la nationalité polonoise est essentiellement liée au catholicisme.

Un fait vient encore prouver que c'est un parti bien arrêté de la part du gouvernement d'assolir, pour le détruire, le culte catholique au culte grec, et qu'il y procède par tous les moyens.

On annonce de Varsovie, sous la date du 17 novembre, que par ordre du gouvernement, il y aura dans les églises catholiques un culte qui sera exclusivement consacré au culte grec. Le clergé de cet autel est abandonné au pape (pape grec), qui choisira certainement le maître-autel, dit la correspondance, et donnera ainsi à l'Eglise, et à la commune une forme russo-grecque.

NOUVELLES CONVERSIONS.

Pendant que la France, à l'appel d'un évêque catholique d'outre-Manche, implore les divines miséricordes en faveur de l'Angleterre, les conversions continuent dans ce pays.

On nous écrit de Londres que M. Wells, du collège de la Trinité, à Cambridge, a fait la profession de la foi catholique dans la cathédrale de Birmingham. Le lendemain, deux ministres anglicans sont arrivés à Birmingham dans le même but. Ils sont admis, l'un de ces jours, parmi les enfants de l'Eglise.

Le 25 novembre, trois ministres anglicans, les révérends MM. Glendon, Marshall et Coop, ont fait abjuration à Oxford, ainsi que le fils de M. Woodmason, de Littleham.

A ces nouvelles dont notre correspondant nous garantit l'exactitude, nous ajoutons celles que nous trouvons dans la Gazette de l'Eglise et de l'Etat. Cette feuille que ce mouvement religieux met en avant, annonce la conversion d'un avocat nommé Wood, esp. et celle d'un des chapelains de l'évêque anglican de Londres.

De son côté, le Globe nous apprend que M. Cress, frère du ministre de ce nom qui a déjà un mois de plus, a suivi l'exemple de son frère, et qu'il a abandonné une place de 37,500 fr. qu'il occupait au bureau des prérogatives; c'est la un des sacrifices offerts que la foi catholique seule donne la force d'accomplir.

On continue d'annoncer comme prochaines un grand nombre d'autres conversions. Pions avec une nouvelle ardeur pour que la vraie lumière se répande de plus en plus parmi les sectateurs de l'anglicanisme.

L'Allemagne catholique a fait une complète victoire remarquable, ni moins brillante que celle du docteur Frédéric Hurter. Son frère en science et son intime ami, le docteur Guillaume Binder, de Louisbourg, au royaume de Wurtemberg, vient de suivre son exemple, en renouant au sein de l'Eglise catholique. Dès il avait acquis en Allemagne une juste célébrité littéraire par la publication de plusieurs ouvrages, et particulièrement de celui qui porte ce titre: "Die Poethische Theologie als dissolution intérieure; ouvrage qui a produit en Allemagne une sensation profonde, car il met à nu les plus secrètes de l'herésie protestante. En dernier lieu, il venait de publier un opuscule intitulé: "Friedric Hurter le révoqué. Il avait été longtemps le secrétaire privé du prince de Metternich.

Dans le docteur Binder, l'Eglise catholique acquiert un fils d'autant plus noble qu'elle était pour lui un objet de respect, mais même qu'il était environné des ténèbres de l'erreur; elle trouvera de plus en lui un de ces valeureux champions prédestinés à sa défense, et que Dieu sait, lorsqu'il est tenté, appeler à elle des rangs de l'armée ennemie.

L'Univers donne ensuite d'après une correspondance quelques détails sur l'arrivée de l'abbé Simeone à Rome. Elle est descendue, en arrivant, le 4 novembre, chez les dames du Sacré-Cœur, à la Trinité du Mont. Elle était admise en présence du saint Père; elle était accompagnée de l'abbé Jelewski son compatriote; le Père-Billa, de la Compagnie de Jésus, avait été également appelé pour servir d'interprète. Le vénérable Religieux, en parlant que le Polonois et le Russe.

Le saint Père, dit la lettre, a été douloureusement ému en entendant le récit des tortures terribles infligées en Russie à ceux qui perséverent dans la foi. "Est-il possible, c'est écrit le saint Père, que pendant sept ans, ce vous ait tant souffert, sans que ni moi ni personne de nous en ayons été informé!" L'abbé est âgé de soixante-quatre ans. Sa fille, la Comtesse, ou Thérèse Siemisko Parait continuée à tout souffrir, tient du miracle. Malgré son âge avancé, malgré l'ardeur du soleil de ses bourreaux, malgré la pour et les paysans envoyés sur ses traces, malgré une neige épaisse et une immense distance, elle a pu gagner la capitale, et voir, martyr de sa foi, servir de témoignage à ceux qui doutaient encore de la persécution systématique et des horribles exactions du gouvernement russe. La conservation de sa vie tient elle-même de prodige; elle a le crâne enflé par un coup de talon de la botte de Siemisko; ses pieds sont gonflés et tenus par les chaînes qu'elle traînait, et son cou porte encore la marque de la corde au bout de laquelle ses bourreaux la promenaient dans la rue. Elle était journellement plongée dans l'eau, jusqu'au moment où, la croyant sans forces, ses bourreaux la relâchèrent par un croquet pour l'amener sur le bateau. Comme la douleur l'empêchait de parler, elle n'avait que la force de faire avec la main le signe qu'elle ne consentait pas à apostasier. Alors on la replongea de nouveau. Elle dit avoir écrit une supplique à l'Empereur, pour se plaindre des tortures de Siemisko. L'Empereur, après avoir lu la lettre, la renvoya à Siemisko, qui arriva au couvent, rouge de colère, et, après un torrent d'injures, la souffleta avec la supplique et la frappa au visage. Le saint Père a ordonné tous ces détails les larmes aux yeux. Sa Sainteté a ordonné au R. P. Billa et à l'abbé Jelewski de les mettre par écrit le plus scrupuleusement possible.

"Son éminence le Cardinal secrétaire d'Etat (qui était allé voir, au couvent du Sacré-Cœur, la Mère Mieczyslawski, le jour même de son arrivée à Rome; le lendemain elle avait reçu la visite de son éminence le cardinal Mezzanotte.

Presse.—Un voyageur catholique publie le récit de ce qu'il a vu à Berlin, le 20 de septembre, jour où les Russiens célébrèrent pour la première fois leur culte dans une salle publique de cette ville. En sa qualité de Catholique romain, qu'il n'avait aucunement dissimulé, il fut placé en face de la chaire, sans contenance qu'il put être plus favorablement impressionné par la façade de l'orateur. La proude liturgie fut célébrée par le candidat luthérien Demout, suivant le rit luthérien; le Prêtre apostat Witke s'était réservé le sermon qui roula d'abord sur leur religion d'enfer, mais qui termina bientôt en invectives contre l'Eglise catholique, ses rites, ses cérémonies, et se termina par la prophétie qu'il donna de Rome: "Rome doit tomber, et Rome tombera.

Vint ensuite la Cène; environ trente-cinq individus y prirent part, parmi lesquels figuraient quelques Catholiques excommuniés, quelques apprentis, plusieurs femmes de mauvaise vie, et deux ou trois ramoneurs. La Cène n'avait pas même été, comme chez les Protestants, précédée d'un sermon de punition. Les journaux intelligents ont à Paris vanté cette prétendue sécularité comme une brillante cérémonie; dans le fond c'était une triste, et c'était une délicate profanation des choses saintes.

COEURIER DE LONDRES.

Nous, 27 décembre 1845.

Nous annonçons l'après-midi, avec un contentement qui prenait sa source dans une déception essentielle morale, la retraite de Miss Eliza Fogg sur de la scène, et son mariage par devant M. le maire. Si la chronique de cette semaine est fidèle, voici deux autres mariages non moins extraordinaires. Le premier, est celui de la sœur de madame Albertazzi, jeune anglaise et médecin dans ses de Deure-lane, avec un des plus riches négociants de Gènes; par le second, un des princes du tonnelier parisien, M. Théophile Gaudier donnerait son nom à Miss Ozy, du Théâtre des Variétés, la jeune dont les habitudes de Saint James's Theatre ont pu admettre, pendant la saison dernière, les yeux vifs, le nez en l'air et les vertes lèvres.

Si cette dernière combinaison matrimoniale arrivait à bonne fin, ce qu'à vrai dire, nous ne croyons guère, en moins d'une année, trois pensionnaires de M. Mitchell, mesdemoiselles Plossy, Fougnot et Ozy auraient serré le doux neud avec trois hommes de lettres, M. Arnaud, le vaudevilliste; M. Albert de Wailly, auteur de nous ne savons quoi; et enfin le spirituel rédacteur dramatique du journal La Presse, M. Théophile Gautier.

Cette triple victoire du mariage sur le célibat a été en excellent odeur parmi nos artistes, Londres et son théâtre français. L'Angleterre n'est plus pour elles, cette terre ennemie de jeux et de ris, cette Tisbéide pleine de brames de tristesses et d'ennuis, cette charnière austère dont chaque individu semble dire à l'individu qu'il rencontre: "Frère il faut mourir." C'est désormais un pays de coquetterie, parvenu au niveau des plus joyeux pays; une Ariadne charmante, où la folatritie française trouve des zéles appréciateurs, ou pour les artistes, les succès d'argent suivent les succès d'amour-propre et d'où l'on rapporte le désir et la faculté de justifier les moyens par une fin excellente et morale.

Mais que l'Angleterre y prenne garde. Chaque jour le flot étranger emporte une feuille de la vieille et solide enveloppe britannique; chaque innovation qu'elle accepte d'outre-Manche, use la forte empreinte de son individualité nationale. Quand, de la plage de Boulogne, Napoléon menaçait la Grande-Bretagne, on pouvait compter ses régiments et ses vaisseaux, proportionner les moyens de défense aux moyens d'attaque, puis enfin éloigner le danger d'une invasion par l'effet d'une prompt et énergique diversion. Mais ici, l'ennemi ne peut passer complot; il échappe à toute étreinte par son inaisissabilité. Il faudrait en effet empêcher les anglais d'aller à Paris s'infiltrer le poison de nos usages, mettre l'embargo sur nos vaudevilles, défendre leur traduction; arrêter nos artistes et nos romans à la douane; proscrire nos modes, nos colifichets, nos coutures, nos modes, nos artistes en tous genres; enfin, frapper d'interdit et d'anathèmes les produits délicats du sol français, ses fruits, ses truffes, ses vins, ses lambons et surtout sa cuisine et ses cuisiniers, toutes choses qui altèrent profondément le sens, le goût, le tempérament, les habitudes et surtout les principes de l'Angleterre. Il y a à quelque dix ans, John Bull faisait Christmas d'une façon convenable et qui lui était propre. Le poisson bouilli, le lièvre aux confitures, les wine-pies, le roast-beef et le plum-pudding composa son menu extraordinaire de festivités. L'ale domestique, le Port et le Sherry étaient ses boissons ébriées; il les trouvait délectables et n'en demandait pas d'autres. Quel changement aujourd'hui, mon Dieu! et que maintenant Sparte ressemble fort à Babylone! Tous les grands seigneurs ont aujourd'hui des cuisiniers français, et c'est pitié de voir avec quel dédain ils traitent les vieux mets nationaux. Autrefois, la Grèce envoyait ses fils en Egypte apprendre la philosophie

et les lois. L'Angleterre, elle, envoie les siens en France pour se former l'esprit, le cœur et la main dans l'art des Chênes et des Soyers. On prise aujourd'hui un chef intelligent à l'égal d'un lawyer des plus retors, et la servante possédant la moindre teinture du Parfait Cuisinier, et connaissant à peu près les principes régulateurs d'un poulet à la Marengo, ou d'un relief à la Financière, est plus estimée que si elle avait les vertus des sept Sages.

Nous dirions avant-hier chez un anglais, hôte aimable, spirituel, empagagn et malheureusement grand amateur des superfluités étrangères. Un sien oncle, arrivant de la Nouvelle-Hollande ou depuis une vingtaine d'années il se livre avec un grand succès à la propagation des espèces ovine et bovine, était un de nos convives. Il avait combiné son voyage de telle sorte, nous disait-il, que c'était au diner de Christmas qu'il devait revoir sa famille réunie. Impossible de rendre la joie de ce patriarche anglais, de la vieille roche s'il en fut, à l'écue d'un de ces festins comme sa jeunesse les lui rappelaient. Après le premier service qui n'avait rien de trop étranger, qu'un potage, à la Cobourg, on couvrit de huit ou dix plats la table où le roast-beef antique et solennel brillait par son absence. A la vue de ces mets nouveaux, qui résénaient une autre civilisation, l'homme des prairies fut plus attiré que les sénateurs romains quand Caton fit tomber à leurs pieds des figues fraîches apportées de Carthage en trois jours. D'abord il se tut et observa, mais quand l'heure des speeches fut venue, le digne oncle qui n'avait voulu goûter ni au hock, ni au champagne, ni aux crèmes, ni aux charlatanes, ni aux passeries d'importation récente, se mit à tonner contre les usages nouveaux, en faisant l'éloge des usages anciens. Il nous démontra par des arguments heuques, mais inutiles à répéter ici, que le relâchement des mœurs, la crise financière, les révolutions de la ligue, les embarras du ministère, l'Income-tax et les difficultés à propos de l'Orégon, procédaient inévitablement de l'invasion des coutumes étrangères en général, et de la cuisine française en particulier. Il finit en proposant un toast à la vieille Angleterre et à son roast-beef national. On fit raison au toast et on but, mais il faut en convenir la rougeur au front, comme on boit à un d'écant qu'on estime surtout parcequ'il n'est plus.

Vicomtesse P. DE MAILLEVILLE.

JOURNAL DES DAMES.

LA VALZ.

CONTÉ VRAI.

Je ne suis pas d'un naturel superstitieux, observa le capitaine Everard, on plutôt, à l'âge ou vingt-deux ans, je ne l'étais pas; mais la vie présente parfois des circonstances si bizarres et si frappantes, que la raison se dessine à la défiance; et des lors, l'homme se convertit à la foi du merveilleux et du surnaturel; comme s'il se nourrissait toujours l'esprit des croyances du jeune âge.—Gaston m'a raillé ce soir sur mon refus absolu de valser. Cette résolution date de plusieurs années, et j'y persiste toujours.—Il est curieux de connaître des circonstances qui ont sans doute causé cette détermination de ma part, et si ces détails pouvaient intéresser les personnes de cette société, je ne me refuserais pas à les en instruire.

Le petit nombre d'auditeurs qui composaient encore le cercle de M. et de Mme St-John, accablèrent volontiers à cette proposition, et le jeune hussard commença son récit:

Le régiment d'infanterie dont je fus l'un des membres, avant mon entrée dans un corps de cavalerie, était depuis quelques années en quartier à Edimbourg, que la valse déjà, commençant à assiéger le haut rang qu'elle garde maintenant dans dans nos réunions dansantes privées ou publiques, Ma mère avait une aversion décidée pour cette élégante nouveauté étrangère. Il fut conclu que mes seurs excludraient à tout jamais de leur répertoire chorégraphique cette indécente danse; et quand je quitta moi-même mes foyers, elle me fit promettre le même vau.

Arrivé à Edimbourg, je fus reçu par mes frères d'armes avec les honneurs obligés en pareille circonstance. Mais je m'aperçus bientôt que, pour être considéré comme gentilhomme, aussi bien que comme soldat, la danse était de rigueur. Je me plaçai donc sous la protection de Mme d'Erville; et, parjure à ma promesse, j'appris à valser. Il faut dire, à mon excusé, que cela m'était d'une haute nécessité.—Car, malgré les préjugés qu'attachaient aussi, disant-on, les dames écossaises, déjà maintes favorites de la société avaient trouvé moyen de s'en affranchir en bannissant ses scrupules.

J'appris donc la valse; et cette gracieuse danse m'eût bientôt fasciné complètement. Je m'appliquai avec ardeur à une si agréable étude, et devins en peu de temps un excellent valseur. Et la brillante réputation que je m'acquis captiva tous les esprits, fixa toutes les attentions, et fit tourner, j'ose le dire, plus d'une jeune et folle tête.—Dès lors, mes connaissances se multiplièrent.—On ne fit l'honneur d'estimer ma présence dans les bals comme une bonne fortune; et il ne se donna plus une fête que je n'y fussois convié. Parmi les familles que je fréquentais, M. et Mme Graham m'accablèrent d'une honorable et douce intimité. Leur habitation située à une douzaine de milles environ d'Edimbourg, était un de

TRAITE' ELEMENTAIRE

DE

MUSIQUE VOCALE,

Par T. F. Molt, Organiste de la Cathedrale de Quebec.

CET ouvrage indispensable dans un pays où le goût pour la Musique Vocale et Instrumentale est si bien développé...

Imprimé sur caractères neufs, beau papier (Royal), format grand Octavo. On peut se procurer cet ouvrage à Montréal...

Montréal, Janvier, 1846.

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire.

A vendre a ce Bureau LA QUATRIEME LIVRAISON DE LA REVUE

LEGISLATION ET JURISPRUDENCE.

TABLES DES MATIERES CONTENUES DANS LA 4ME LIVRAISON DU TOME IER.

La Cour du Banc de la Reine, au Terme Supérieur a-elle juridiction dans une cause, où une de mande excédant £20 courant est réduite par la preuve, à une somme au-dessous de £20 courant?

COURT OF APPEALS.

Gugy, Appt. and Gilmer Resp., LeMesurier et al Appls., and Hart, Logan et al Respts Hall, Appt., and Bradbury and Roberts Respts.

Ross Cuthbert vs. McKinstry, Bélanger vs. Lévesque, Pozer vs. Green,

In the matter of John Bates, " " of Vital Gibeau et al.

Laurent dit Lortie vs. Stevenson,

L'Aveu Judiciaire est-il divisible?

ST. HYACINTHE!

COURSES AU TROT.

OUVERTES A TOUS LES TROTTEURS.

MISES de \$10 chaque, auxquelles sera ajoutée une bourse de \$50.

MILLES—les 3 meilleurs sur 5.—Ces Courses auront lieu

Lundi,

le 23 Février prochain.—Les entrées devront être faites à l'Hotel KEYE, le 21 février.

St. Hyacinthe, 2 février, 1846.

Agence a New-York.

J. C. ROBILLARD,

No. 5, Nassau Street.

EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBREUSES MANUFACTURES, qui, à New-York et dans ses Environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.

- Mécanismes a Patentes, Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine " publiés aux Etats-Unis," Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres.

AUSSEI—Marchandises diverses comme ci-devant.

N. B. Pour ornements et objets d'Eglise, s'adresser à l'Hôpital-General, (Sœurs Grises).

J. C. ROBILLARD.

A VENDRE A CE BUREAU

Le second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié.— Prix 10s.

Les trois premières livraisons de la REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. Prix chaque Exemplaire, 2s. 6d.

AVIS.

N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente un COURT TRAITE SUR L'ART EPISTOLAIRE " rédigé par un Canadien, et arrangé de manière à être adopté à l'usage des Ecoles élémentaires.

Prix 20 sous par copie. A la douzaine, 7s. 6d.

Montréal, 23 janvier 1846.

Sources DE VARENNES.

TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION.

MONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 90 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possède aux Sources de Varennes.



SOCIETE DE NAVIGATION

Richelieu.

AVIS.

LES Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

Par ordre, J. F. SINCENNES, Sectr. Trés. Montréal, 23 janvier 1846.

TRAVAUX DE HAVRE.

LES Commissaires pour les améliorations et l'agrandissement du Havre de Montréal, recevront des SOUMISSIONS pour les TRAVAUX suivants, et les MATERIAUX demandés, jusqu'à SAMEDI, le 7 FEVRIER prochain, à 10 heures A. M., savoir:

Pour la CONSTRUCTION de TROIS CHALANDS, dont on peut voir les plans et spécifications à leur Bureau:

Pour 50 TOISES DE PIERRE CASSEE (d'une certaine grosseur), et pour être livée au temps et au lieu tels que les Commissaires les désigneront.

Deux Cautions solvables seront exigés pour l'exécution entière du contrat.

Par ordre, JOHN T. BADGELEY, Secrétaire. Bureau des Commissaires de Havre, Montréal, 30 janvier 1846

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

La lecture de l'Hon. A. N. MORIN, délivrée devant l'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.—sur "l'Education Elémentaire dans la Bas-Canada; ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être."

Prix de la Brochure, 15 sous,

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Societe d'Histoire Naturelle.

UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public.

Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 24 du courant, à 7 1/2 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 janvier 1846.



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encau Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remise, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège.

Un quart du prix d'achat sera requis au tms de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émancipées, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.

Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative, Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre, J. G. BARTHE, Sec. Com. sur les Pertes. A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjudant Général de Milice, Montréal, 6 Janvier, 1846.

ORDRE GENERALE,

SON EXCELLENCE l'administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre, A. GUGY, Col. et Adjt. Gen.

AVIS AUX AUBERGISTES

Dans la Cité et BANLIEU DE MONTREAL.

Bureau de la Paix, Montréal, 2 Janvier 1846.

AVIS est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 Viet. chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIEME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGE dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquelles tels certificats seront accordés.

Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences devront être déposées à ce Bureau avant le dit 20 courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée.

A. M. DELISLE, Greffier de la Paix.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIEME INSTALMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier.

Bureau de La Banque du Peuple, Montréal, 12 Janvier 1846.

BEAUDRY & FRERE,

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux:

- Couvertures de Laine, grandeur assorties Flanelles de toutes les couleurs Draps à Manteaux, de diverses couleurs de Coton, do do Bon choix d'étoffe à Pantalons Plusieurs cents pièces Coton Blanc 500 Pièces Coton Américain. Montréal, 13 Janvier, 1846.

AVIS.

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Epicerie et de Marchandises Sèches; il espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES, 81, Front Street. New-York, 6 Janvier 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES.

ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien, Drogiste, No. 106, Rue St. Paul, Montréal.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.—16 jr.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig, Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, ccr.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche, sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 23, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LÉTOURNEUX, Avocat, à l'étude au No. 13, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. — Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE, TENU PAR

U. L. P. BOIVIN,

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,

en face du marché.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

- Chaînes en or françaises et anglaises. Tabatières d'argent, de dames et messieurs. Pendans d'oreilles. Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche. Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutés avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE

LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.